

Châtenay, le 21 mai 2019



Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis plus de cinq ans, le Groupe Nexeya soutient les dix grands principes édictés par le Pacte Mondial de l'ONU.

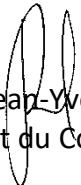
Aujourd'hui et plus que jamais, nous sommes conscients que nos entreprises doivent adopter des démarches éthiques très strictes et doivent tout mettre en œuvre pour protéger nos grands enjeux sociétaux.

Grâce à cette mobilisation de nos équipes, nous contribuons à faire de notre Groupe une entreprise toujours plus socialement responsable et protectrice de ses valeurs.

Nous confirmons notre engagement à poursuivre nos efforts dans ce sens et à le communiquer le plus largement possible en interne et externe.

Vous trouverez dans la communication jointe l'ensemble des mesures et processus mis en place pour atteindre nos objectifs de progrès.

Bien cordialement.


Jean-Yves RIVIERE
Président du Comité de Surveillance

Droits de l'Homme

RAPPEL DES PRINCIPES :

LES ENTREPRISES SONT INVITEES A :

1. PROMOUVOIR ET A RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME DANS LEUR SPHERE D'INFLUENCE; ET
2. VEILLER A CE QUE LEURS PROPRES COMPAGNIES NE SE RENDENT PAS COMPLICES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.

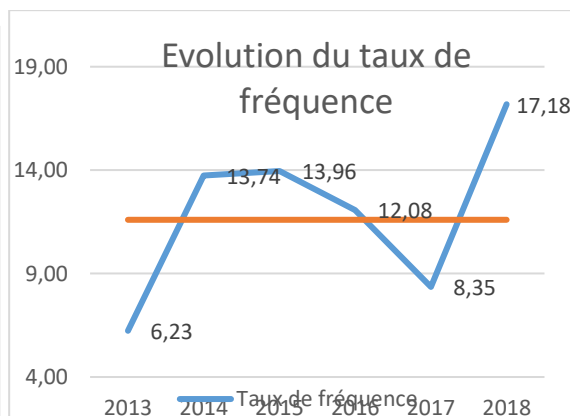
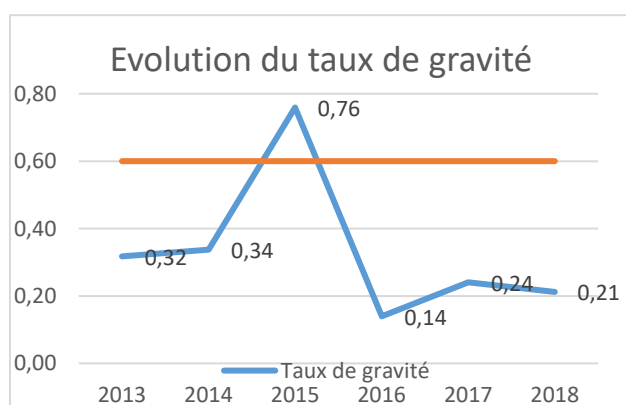
Santé et Sécurité

La politique Sécurité de NEXEYA est la suivante :

« Notre objectif prioritaire est aucune atteinte aux personnes. Chaque entité de NEXEYA s'engage à identifier, évaluer, supprimer ou minimiser les risques industriels, sanitaires et environnementaux en s'inscrivant dans une démarche de prévention des risques.

NEXEYA a pour objectif de réduire son taux de fréquence et son taux de gravité des accidents à $TF < 11,6$ et $TG < 0,6$ (qui sont les taux moyens pour nos secteurs d'activité).

En cas de non-respect des règles de Sécurité, NEXEYA rappellera à l'ordre tout collaborateur ou prestataire. »



En 2018, le taux de fréquence a fortement augmenté, indiquant que la culture Sécurité que nous essayons de mettre en place depuis 2014 commence à porter ses fruits et que le personnel se sent impliqué et déclare même les petits incidents.

Depuis 3 ans maintenant, le taux de gravité de Nexeya France est bien en dessous de la limite que nous nous sommes fixée, révélant ainsi que les actions prises pour réduire les risques sont efficaces.

NEXEYA veille à fournir des installations de travail sûres et saines et prend les mesures de précaution appropriées pour protéger les travailleurs contre les risques liés au travail et les dangers identifiés dans le lieu de travail, notamment via le plan d'action issu du Document Unique.

Pour cela :

- les salariés sont formés pour les tâches qu'ils doivent réaliser dans le cadre de leur emploi (habilitations électriques, conduite de chariot élévateur...),
- des fiches de postes ont été créées pour identifier les consignes de sécurité et éléments de protections aux postes de travail les plus dangereux,
- des protections collectives sont mises en places,
- lorsque le risque ne peut pas être réduit à la source, les EPI (Equipements de Protection Individuels) adaptés sont fournis aux salariés.

NEXEYA a mis en place des procédures et instructions nécessaires pour que les collaborateurs aient les informations nécessaires pour travailler en toute sécurité.

Les employés sont formés afin de répondre aux situations d'urgence : SST, guide et serre-file...

Lors de l'élaboration des Documents Unique, les risques suivants ont été identifiés comme étant les plus importants pour notre activité :

- Risques électriques
- Risques chimiques
- Risques routiers,
- TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) ou lombalgies dus au transport de charges (serveurs, baies de stockage...),

Afin de maîtriser davantage le risque chimique, NEXEYA France a choisi d'utiliser le logiciel SEIRICH fourni par l'INRS. Dans ce cadre, l'outil a été déployé sur l'ensemble des 3 bâtiments de Toulouse en 2016. Les plans d'actions en résultant ont été inclus au Document Unique. En 2017, le logiciel a été déployé sur le site de Massy et l'analyse a été commencée pour le site de La Couronne.

Bilan 2018 :

- évaluation du risque chimique via le logiciel Seirich réalisée sur nos 3 principaux sites.

Objectifs 2019 :

- créer des formations interactives à la Sécurité afin de toucher davantage de personnels.
- mettre en place un affichage en zone de production, notamment permettant aux femmes enceintes d'identifier plus rapidement les postes interdits.

Horaires, salaires et congés

Nexeya respecte les règles de l'Organisation Internationale du Travail concernant les 48h de travail maximum par semaine et les congés annuels.

Les heures supplémentaires se font sur la base du volontariat et n'excèdent pas les 12h par semaines et 36h par mois ; elles sont compensées sous forme de congés supplémentaires ou de compensation financière.

La rémunération est basée sur une grille en fonction de notre convention collective (Métallurgie nationale et territoriales) et des bandes salariales internes afin d'assurer cohérence et équité interne.

NEXEYA France garantit à ses employés les 5 semaines de congés payés prévues dans la réglementation Française, auxquelles s'ajoutent 10 jours sous forme de repos compensateur, jours d'annualisation et ponts offerts.

Après 1 an d'ancienneté, NEXEYA France prend le relai des jours de carence en cas d'arrêt maladie.

NEXEYA France garantit 3 jours payés d'arrêt « enfant malade » par an.

La qualité du climat social et des relations avec les représentants du personnel sont primordiales pour assurer de bonnes conditions de travail aux salariés.

Le développement des compétences

Nous maintenons notre capital humain au meilleur niveau de compétences pour nous adapter aux évolutions métiers en nous appuyant sur la formation et la gestion des compétences.

Nous encourageons nos collaborateurs à évoluer dans le Groupe en se positionnant sur les postes internes, et en étant actif dans le processus de leur évolution (notamment via l'entretien professionnel biennal) et les campagnes d'entretien annuel.

NEXEYA se fixe comme objectif de faire bénéficier chaque année au moins 5% de ses effectifs d'évolution de carrière.

Sur l'exercice 2018-2019, nous avons atteint 6.77%.

Le lien social indispensable dans l'entreprise s'appuie sur nos valeurs : confiance, respect, consensus et communication.

Nous offrons un management de proximité avec des contacts réguliers entre les collaborateurs et leur manager (entretien annuel systématique, suivi mensuel d'activité, plan personnalisé d'évolution).

Le management est un enjeu clé de NEXEYA, il participe directement à la recherche permanente de la performance et de l'innovation.

NEXEYA a mis en place une procédure permettant de faciliter l'évolution des Techniciens vers le niveau Ingénieur en 2016, qui est toujours en vigueur. En 2017, nous avons transposé la démarche aux Ouvriers afin de leur faire bénéficier d'un statut de Technicien.

Nous avons mis en place notre première Roadmap GPEC proposant une projection à 2020 des compétences et de l'emploi. Elle est définie en fonction de la stratégie de l'entreprise.

Elle permettra aux collaborateurs de mieux se projeter, d'anticiper les changements de cap et de technologies de l'entreprise.

Elle permet aux RH et managers d'accompagner les évolutions de carrières et éventuellement les reconversions professionnelles.

Bilan 2018 :

Nous avons mis en place un SI RH permettant aux collaborateurs d'être mieux outillés pour piloter leur carrière : suivre ses demandes de formations, son positionnement sur des offres internes, mettre à jour son niveau de compétences....

Un projet de Mentorat a été mis en place au sein de NEXEYA France. 10 collaborateurs volontaires ont été formés à la démarche de Mentorat et un 9 collaborateurs sont actuellement accompagnés dans cette démarche

Enfin, nous avons mené des actions de rapprochements vers les professeurs de l'éducation nationale, et les étudiants d'université dans le but de faire découvrir le monde de l'entreprise, et de l'industrie

Les professeurs ont été reçus sur une journée pleine, avec présentation de notre entreprise, présentations des process, des compétences et des métiers.

La même action a été menée pour les étudiants de première année post bac.

Comportement loyal et décent

NEXEYA a mis en place une charte éthique des affaires pour rappeler aux collaborateurs les valeurs que Nexeya souhaite promouvoir : l'intégrité, la sincérité et la loyauté en interne et avec ses parties prenantes

NEXEYA a également mis en place une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) afin de d'insister sur l'importance d'adopter un comportement éthique auprès de tous ses collaborateurs et en toutes circonstances.

NEXEYA invite ses collaborateurs à faire appel à leur jugement propre et à leur bon sens dans toutes les situations où les dispositions de la loi ou celles des bonnes pratiques professionnelles semblent floues.

NEXEYA encourage ses collaborateurs à solliciter conseils et orientations auprès de leurs responsables dans de telles situations et de faire appel à la commission d'éthique de NEXEYA via une adresse email spécifique (Charte_Ethique@NEXEYA.com).

NEXEYA a formé ses collaborateurs ayant de nombreuses interactions à l'étranger pour leur permettre d'avoir une meilleure connaissance des pratiques et des codes culturels des pays de ses clients/fournisseurs. Cette formation permet, entre autre, d'alerter sur les risques de violation des droits de l'homme dans certains pays.

Fournisseurs

NEXEYA a mis en place un questionnaire Développement Durable afin d'évaluer ses principaux sous-traitants sur leurs pratiques RSE (en plus de l'évaluation « traditionnelle » actuelle : Qualité, Coût, Délai, Services). Si les résultats obtenus à ce questionnaire sont inférieurs à la moyenne, NEXEYA accompagne ses sous-traitant dans l'élaboration d'un plan d'action afin d'améliorer leur démarche RSE.

NEXEYA a également mis en place un code de conduite diffusé à tous ses principaux sous-traitants afin qu'ils s'engagent à respecter la déclaration de l'OIT de 1998, à traiter leurs collaborateurs avec dignité, à les sensibiliser à l'importance d'adopter un comportement éthique et d'agir de manière écoresponsable et à être vigilants sur les « Conflict Minerals ».

Bilan des actions 2018 :

Environ 63% de nos sous-traitants majeurs ont répondu à notre questionnaire (contre 50% en 2017) et environ 80% (contre 70% en 2017) d'entre eux obtiennent un résultat supérieur à la moyenne. Pour les autres, la définition d'un plan d'action est en cours.

Objectifs 2019 :

Poursuivre la démarche afin que 100% de nos sous-traitants majeurs s'engagent avec nous dans une démarche de développement durable.

Impact sur la société

NEXEYA veille à ce que ses activités aient le moins d'impact possible sur les communautés locales en terme de rejets et d'utilisation d'énergies ou de matières premières.

Afin de ne pas participer aux violations des droits de l'homme provoquées par l'exploitation des « Conflict Minerals » (étain, tantale, tungstène, or) dans certains pays, NEXEYA s'est engagé dans sa politique RSE à être vigilant sur la provenance de ces minéraux.

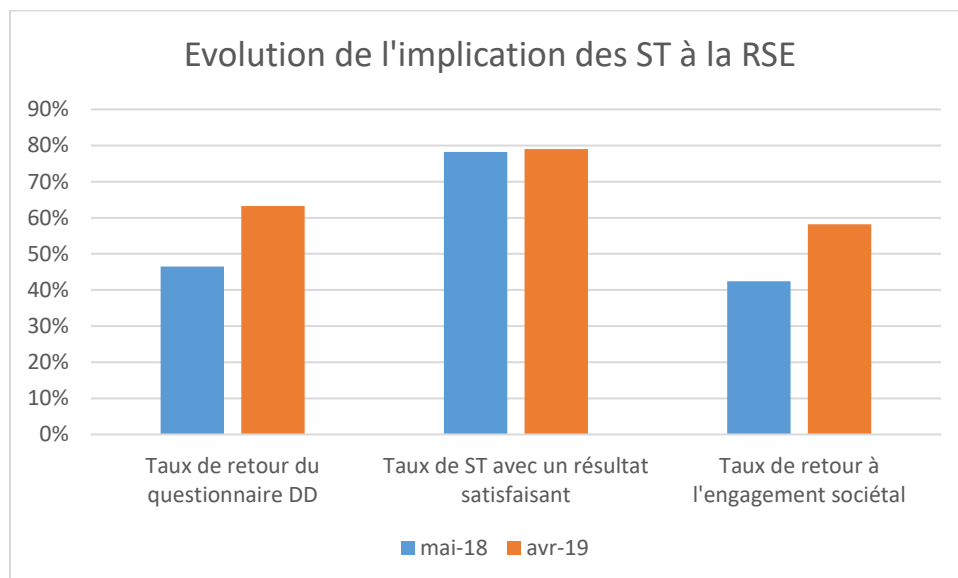
En 2017, NEXEYA a fait évoluer sa lettre d'engagement sociétal diffusée à ses principaux sous-traitants afin de leur demander d'éviter de s'approvisionner dans les zones de conflit.

Bilan des actions 2018:

Environ 60% de nos sous-traitants majeurs ont signés le code de conduite sous-traitant (contre 50% en 2017).

Objectifs 2019:

Poursuivre la démarche afin que 100% de nos sous-traitants majeurs s'engagent avec nous dans une démarche de développement durable.



Conditions de travail

RAPPEL DES PRINCIPES :

LES ENTREPRISES SONT INVITEES A RESPECTER :

- 3. LA LIBERTE D'ASSOCIATION ET RECONNAITRE LE DROIT DE NEGOCIATION COLLECTIVE;**
- 4. L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE;**
- 5. L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS;**
- 6. L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION EN MATIERE D'EMPLOI ET DE PROFESSION.**

Liberté d'association

Nexeya respecte le droit des travailleurs à former et/ou adhérer à des organisations de travailleurs de leur choix.

Les représentants de ces syndicats participent aux négociations.

Travail forcé ou obligatoire et travail des enfants

Nexeya s'oppose formellement à toute forme de travail forcé.

NEXEYA reconnaît le droit des enfants à l'éducation. Pour cela NEXEYA s'engage à ne pas employer d'enfants pour un travail à temps plein avant la fin de leur scolarité obligatoire.

De plus, NEXEYA ne fait pas réaliser à des mineurs des travaux dangereux.

Depuis 2016, afin de contribuer à la promotion de ces valeurs, NEXEYA a demandé à ses principaux sous-traitants de s'engager contre le travail des enfants et pour le respect des droits de l'homme en mettant en place un formulaire demandant un engagement sociétal.

Bilan des actions 2018:

Environ 60% de nos sous-traitants majeurs ont signés le code de conduite sous-traitant (contre 50% en 2017).

Objectifs 2019:

Poursuivre la démarche afin que 100% de nos sous-traitants majeurs s'engagent avec nous dans une démarche de développement durable.

La diversité et l'égalité des chances

Rappelons que, selon le principe de non-discrimination à l'embauche, NEXEYA s'engage à ne pas tenir compte de critères liés au sexe, à l'âge, à l'origine, ou au handicap lors de ses procédures de recrutement.

NEXEYA veille à mettre en place des partenariats de sous-traitance privilégiant l'emploi de personnes handicapées. A ce titre, notre partenaire principal est l'ESAT COTRA qui met sous pli l'ensemble des bulletins de paie du groupe, en plus de l'édition et de la mise sous pli du journal de communication interne.

Depuis 2015, Nexeya a créé une Mission Handicap au sein du Groupe NEXEYA, dont le rôle est de veiller à la mise en œuvre de la politique d'intégration et de maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap. Nous avons mis en place une charte Handicap afin de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés.

NEXEYA participe également à une commission pour la promotion des personnes reconnues RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Cette commission a pour but de dépasser les freins à l'embauche et surtout de mettre en contact les entreprises avec des talents RQTH.

Nexeya compte à ce jour 17 collaborateurs reconnus en situation de handicap.

Environnement

RAPPEL DES PRINCIPES :**LES ENTREPRISES SONT INVITEES A :**

- 7. ADOPTER LE PRINCIPE DE PRECAUTION FACE AUX PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT;**
- 8. PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT A PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT;**
- 9. FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.**

Les problèmes liés à l'environnement font parties intégrantes du développement durable, et à ce titre, NEXEYA s'engage à limiter son impact sur l'environnement en agissant notamment sur la production de ses déchets (réduction et tri) et en sensibilisant ses collaborateurs sur le fait d'avoir une attitude écologique.

Le principe de précaution :

Nexeya s'engage à faire tout son possible pour prévenir les risques environnementaux plutôt que d'avoir à les corriger.

Afin de diminuer les conséquences d'éventuels accidents environnementaux, Nexeya a mis en place une procédure de conduite à tenir en cas de déversement accidentel de produits chimiques.

En 2017, NEXEYA a réalisé l'analyse environnementale de ces 3 sites toulousains et à définit un plan d'action afin de diminuer les Aspects Environnementaux Significatifs.

En 2018, Nexeya a réalisé l'analyse environnementale de son site de La Couronne.

Objectifs 2019:

Réaliser l'analyse environnementale des 2 autres sites de production majeurs de NEXEYA (Massy et Epreville).

Responsabilité et performance :

NEXEYA souhaite participer à la préservation de l'Environnement et au Développement Durable. Pour cela, NEXEYA s'engage à maîtriser et à réduire son empreinte sur l'environnement humain et nature dans sa politique HSE.

Notamment, NEXEYA souhaite réduire sa consommation énergétique de 5% chaque année d'ici 2020. Un plan d'action pour diminuer les consommations énergétiques a été déterminé.

L'activité de NEXEYA n'a pas d'impact sur son environnement proche en termes de bruit, odeur, lumière ou vibration.

- **Electricité :**

NEXEYA a consommé un total de 4 457 037 kWh pour l'électricité en 2018 (contre 4 589 438 kWh en 2017).

NEXEYA a poursuivi sa démarche afin de remplacer progressivement ses anciens luminaires par la technologie LED et a mené une large campagne de sensibilisation de son personnel.

- **Gaz :**

NEXEYA a consommé un total de 715 212 kWh pour le gaz en 2018 (contre 722 072 kWh en 2017).

- **Eau :**

Nexeya a conscience des pénuries d'eau dans certaines régions du globe. La pollution de l'eau contribue à réduire la quantité d'eau potable disponible. Pour répondre à cette problématique et contribuer à la préservation de la biodiversité, Nexeya s'engage à ce que son activité ne pollue pas l'eau.

En 2018, NEXEYA a consommé 2 150 m³ (contre 2 105 en 2017), cette « augmentation » est due à la régularisation d'un compteur défaillant sur un des sites principaux.

- **Déchets :**

NEXEYA souhaite réduire sa production de déchets non valorisables et améliorer le traitement de ses déchets. Pour cela, NEXEYA a contractualisé avec une société spécialisée dans le traitement des déchets.

NEXEYA a également adhéré à l'éco-organisme Recylum afin de l'aider dans le traitement de ses DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) qui sont des déchets à fort impact environnemental.

En 2018, NEXEYA a recyclé 30.6% de son volume de déchet, améliorant ainsi sa démarche par rapport à l'année 2017.

Objectifs 2019 :

- Poursuivre les diminutions des consommations énergétiques et le changement des luminaires par la technologie LED.

- Réaliser l'analyse environnementale des 2 autres sites de production majeurs de NEXEYA (Massy et Epreville).

Lutte contre la corruption

RAPPEL DES PRINCIPES :

10. LES ENTREPRISES SONT INVITEES A AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN.

Culture de l'entreprise

NEXEYA a mis en place une charte éthique des affaires pour rappeler aux collaborateurs les valeurs que l'entreprise souhaite promouvoir, comprenant entre-autre la lutte contre la corruption.

NEXEYA encourage ses collaborateurs à solliciter conseils et orientations auprès de leurs responsables dans de telles situations et de faire appel à la commission d'éthique via une adresse email spécifique (Charte_Ethique@NEXEYA.com).

NEXEYA a également mis en place une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) afin de promouvoir l'intégrité, la sincérité et la loyauté en interne et avec ses parties prenantes.

Pour cela, NEXEYA a inclus le respect de ses règles éthiques dans ses contrats avec ses apporteurs d'affaires à l'étranger.

Afin de contribuer à la promotion de ces valeurs, NEXEYA demande à ses principaux sous-traitants de s'engager contre la corruption en leur demandant de signer un engagement sociétal.

Enfin, conformément à la loi Sapin II, NEXEYA a mis en place une procédure de lanceur d'alerte pour permettre la remontée de tout signalement et garantir la protection des lanceurs d'alerte. Pour cela une boîte mail dédiée a été créée : alertecorruption@nexeya.com.

En parallèle, un code de conduite anti-corruption et trafic d'influence a été mis en place, dans lequel il est rappelé que NEXEYA applique une tolérance zéro face à la corruption et au trafic d'influence.

Bilan des actions 2018 :

Environ 60% de nos sous-traitants majeurs ont signés le code de conduite sous-traitant (contre 50% en 2017).

Objectifs 2019 :

Poursuivre la démarche afin que 100% de nos sous-traitants majeurs s'engagent avec nous à améliorer leurs pratiques sociétales.

INDICATEURS 2018 (sur l'année 2018)

| Indicateurs sociaux | | % | Evolution par rapport à 2017 |
|---|-------|--------------|------------------------------|
| Effectif total salarié (fin d'année) | 615 | | |
| <i>Effectif total salarié Masculin</i> | 490 | 80% | |
| <i>Effectif total salarié Féminin</i> | 125 | 20% | ↓ |
| Effectif total salarié en CDI | 585 | 95% | |
| <i>Effectif total salarié Masculin en CDI</i> | 471 | 81% | |
| <i>Effectif total salarié Féminin en CDI</i> | 114 | 19% | ↓ |
| Effectif total personnes atteintes de handicap | 17 | 2.8% | ↓ |
| Effectif total personnes âgées de plus de 55 ans | 150 | 24% | ↗ |
| Effectif total personnes âgées de moins de 25 ans | 8 | 1.3% | ↗ |
| Nombre d'embauches | 80 | | ↗ |
| Effectif ayant bénéficié d'une formation | 394 | 64% | ↓ |
| Nombre d'heures de formations dispensées dans l'année | 10270 | 16.7/salarié | ↗ |
| Taux Absentéisme | 5% | | ↗ |
| Taux d'évolution des carrières (Nexeya France) | 6.8% | | ↓ |
| Indicateurs environnementaux | | | |
| Consommation électriques NEXEYA France (en kWh/CA) | 0.049 | | ↓ |
| Consommation gaz NEXEYA France (en kWh/CA) | 0.008 | | → |
| Consommation eau NEXEYA France (en m3) | 2150 | | ↗ |
| Volume de déchets triés pour recyclage | 30.6% | | ↗ |
| Indicateurs sécurité Nexeya France | | | |
| Nb accidents total | 26 | | |
| Taux de fréquence | | 17.18 | ↗ |
| Taux de gravité | | 0.21 | ↓ |